

Image not found or type unknown



demande de renseignement sur la recidive

Par **laura02**, le **26/04/2010** à **10:11**

Bonjour,

Mon frère est incarcéré à la maison d'arret de châlons en champagne il a été jugé pour deux affaires différentes mais avec des faits similaires : stupéfiants. Pour une première peine il a pris 5 ans et une autre 6ans étant récidiviste il me semble qu'il ne peut pas obtenir la confusion de peine alors j'aurais aimer savoir quelles démarches faire pour au moins un allègement? quelles possibilités?

Je vous remercie d'avance